

École et cinéma : continuer l'aventure ensemble

par Eugène Andréanszky

En 2000, j'arrivais aux *Enfants de cinéma* en tant que délégué général après avoir été parmi les premiers à expérimenter le projet sur le terrain dès la rentrée 1994. Cinq années scolaires et cinématographiques qui furent essentielles dans l'approche et la compréhension du dispositif, dans son développement aussi, pour poursuivre cette aventure.

« Accompagner les enfants au cinéma, c'est leur faire vivre une expérience unique et les ouvrir au monde et à l'art », écrivions-nous en 2002. Susciter un désir de cinéma, aimons-nous dire également. Mais pas n'importe où, à l'École, où tous les enfants ont accès aux mêmes savoirs. C'est donc, avant tout, une opération citoyenne, découvrir le cinéma comme un art à part entière.

L'école est bien le lieu privilégié pour découvrir qu'il existe autre chose que la grammaire, les mathématiques et l'orthographe, et qu'elle ouvre le champ des possibles, le champ des « sensibles » oserais-je dire : Cinéma, Arts Plastiques, Musique, Théâtre...

Bien longtemps, l'école a eu tendance à refouler ce qui était de l'ordre du « sensible », de l'artistique.

L'arrivée des premières opérations de sensibilisation au cinéma remonte à une vingtaine d'années, et les dispositifs tels qu'*École et cinéma*, *Collège au cinéma*, *Lycéens au cinéma*, *Un été au ciné/Cinéville*, furent longtemps considérés comme des opérations marginales par l'Éducation nationale, malgré les premières sections « Cinéma » et l'apparition des baccalauréats option Cinéma. Dans ce cadre contraint, soulignons l'exemplarité du partenariat mis en place dès l'origine pour *École et cinéma*, en 1994, entre les 2 ministères, partenariat pérenne depuis cette date.

Ensuite, le Plan Lang-Tasca pour les arts à l'école a été déterminant pour la suite et, timidement, à la rentrée 2002, on vit apparaître le cinéma dans les documents d'application des programmes. Enfin, depuis cette date, les circulaires d'orientation du ministère de l'Éducation nationale réaffirment la place de l'éducation artistique et, ce qui n'est pas négligeable, le partenariat entre professionnels de l'éducation et professionnels des arts. Enfin, en janvier 2005, une déclaration commune de partenariat des 2 ministères complète ces circulaires en revendiquant une véritable place pour l'éducation artistique.

L'école, lieu privilégié pour faire découvrir aux enfants autre chose, donc un autre cinéma, le cinéma comme art, varié, riche et singulier, est une mission de l'école face au formatage du goût par la société de consommation.

L'école doit permettre à chaque élève d'affirmer son goût, et le cinéma, qui, avant tout, fascine les enfants (les « sidère » comme l'affirmait Philippe Meirieu dans son intervention à la Rencontre Nationale 2004, sous le titre « De la sidération à l'éducation »), doit les aider, leur ouvrir le regard.

Il est même essentiel dans le parcours d'un jeune élève aujourd'hui.

Depuis plus de 10 ans, nous nous battons pour ces évidences : former les enfants-spectateurs critiques dès leur plus jeune âge, grâce à la confrontation d'œuvres de tous les gen-



res, de tous les pays, dans une vraie diversité culturelle et dans le lieu naturel du cinéma, la salle, espace culturel de pratiques, d'échanges et de sociabilisation.

Les enfants de cinéma, du Conseil d'administration au Groupe de réflexion et à l'équipe permanente, portent cette croyance dans le 7^e Art. Notre travail consiste à tisser, peu à peu, de façon rigoureuse et maîtrisée, la toile d'École et cinéma constituée d'un formidable réseau de coordinateurs départementaux qui, en lien avec l'association nationale, construisent, adaptent, innovent, inventent autour du projet et de ses difficultés d'existence, au gré des changements des responsables, aux niveaux académique, régional, départemental ou local.

Malgré le cadre national de l'opération *École et cinéma*, il faut bien faire le constat de l'absence d'un véritable cadre pérenne au niveau de chaque département. Opération exemplaire et exigeante, mais toujours très fragile.

Enfin, pour conclure, au nom des 18 000 enseignants du 1^{er} degré engagés dans le projet, la généralisation d'une véritable formation au cinéma, même courte, est indispensable dans la formation initiale, mais aussi dans l'itinéraire d'un enseignant ! C'est à cette condition que le dispositif trouvera tout son sens et pour ce faire, il faudra des moyens humains et financiers appropriés. L'avenir d'*École et cinéma* en dépend et l'évaluation le confirme chaque année, et plus encore à l'aune de ce travail exemplaire d'« évaluation des 10 ans d'*École et cinéma* », mené par l'équipe permanente des Enfants de cinéma, et tout particulièrement par Delphine Lizot et Perrine Boutin. Qu'elles en soient ici remerciées.

Eugène Andréanszky,
délégué général des Enfants de cinéma,
avril 2006

Sommaire

Évaluation des 10 ans d'École et cinéma

INTRODUCTION

« ÉCOLE ET CINÉMA : CONTINUER L'AVENTURE ENSEMBLE » PAR EUGÈNE ANDRÉANSZKY Page 1

TEXTES OFFICIELS Page 4

INTRODUCTION GÉNÉRALE Page 8

Partie I : École et cinéma au fil du temps, rétrospective et description Page 11

1. Les dates importantes d'École et cinéma au regard de l'éducation au cinéma en France Page 13

2. Les spécificités d'École et cinéma, un dispositif d'éducation au cinéma d'une haute exigence artistique, fondé sur le volontarisme et le militantisme de tous ses acteurs Page 25

• Tout un programme ! Un catalogue de films exigeants... à hauteur d'enfant Page 25

• Les documents d'accompagnement, à propos des Cahiers de notes sur... Page 37

• La formation, une composante essentielle d'École et cinéma Page 47

• Les enfants de cinéma, clef de voûte du dispositif Page 51

PARTIE II : ÉVALUATION QUANTITATIVE Page 59

• Évolution des effectifs sur 10 années Page 61

• La fréquentation des films sur 10 années scolaires Page 66

• Cartes de l'implantation territoriale d'École et cinéma en 1 coup d'œil Page 73

• École et cinéma en un coup d'œil, année scolaire 2004/2005 Page 75

• Présentation d'École et cinéma par région, année scolaire 2004/2005 Page 77

• Annuaire des coordinations départementales Page 97

PARTIE III : ÉVALUATION QUALITATIVE, COUPS DE PROJECTEUR SUR 4 DÉPARTEMENTS Page 127

• Département de la Creuse Page 129

• Département du Puy-de-Dôme Page 137

• Département de la Haute-Garonne Page 145

• Département de la Charente-Maritime Page 153

Partie IV : conclusions et perspectives Page 159

« École et cinéma...au risque du cinéma » par jean-pierre daniel Page 161

BIBLIOGRAPHIE Page 169

LEXIQUE Page 173



Conclusion

École et cinéma ... au risque du cinéma : 10 ans déjà et maintenant ?

par Jean-Pierre Daniel,
Président des *Enfants de cinéma*,
Avril 2006

Les anniversaires ont cette vertu de suspendre le temps, d'autoriser une pause pour se retourner sur le chemin suivi depuis l'origine, mais surtout pour tracer de nouvelles routes.

Nous avons dialogué, les uns avec les autres, à l'occasion de cette évaluation de nos dix ans, administrateurs, militants, pédagogues, artistes et chercheurs mélangés, et il me faut essayer maintenant de sortir quelques fils de cet ensemble de réflexion et tracer une perspective à l'action de l'association Les enfants de cinéma au service du dispositif École et cinéma.

1 – Développement maîtrisé

À partir du choix des initiateurs de fonder cette nouvelle aventure de la rencontre du cinéma et des élèves des écoles primaires, sur quelques salles de cinéma, déjà impliquées dans un travail permanent et rigoureux de programmation en direction des enfants, ouvert sur les écoles proches, et de la développer en associant lentement autour d'elles, par cooptation, d'autres salles et d'autres écoles, dans un même processus pédagogique, nous avons atteint, en dix ans, l'objectif quantitatif qui nous a été, petit à petit, fixé par nos partenaires.

Le dispositif École et cinéma est aujourd'hui présent dans la quasi-totalité des départements métropolitains, le nombre d'élèves et d'enseignants concernés est significatif. Avec 1 200 000 spectateurs réunis en une année, École et cinéma est devenu le premier des dispositifs d'éducation au cinéma créé par le CNC en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.

Devons-nous nous fixer l'objectif de poursuivre ce développement dans la perspective d'une généralisation de cette action à toutes les écoles et toutes les salles de cinéma de ce pays ?

Nos partenaires, aussi bien le ministère de la Culture que celui de l'Éducation nationale, nous indiquent clairement qu'ils n'envisagent pas mobiliser les sommes nécessaires à un tel projet global.

La place de ce travail dans les programmes de l'école élémentaire, implique que son contenu pédagogique reste maîtrisé en liaison avec l'ensemble des acteurs de terrain à partir des services centraux de l'État et donc, que son financement ne pourra être entièrement décentralisé et développé sous le contrôle des collectivités locales.

Même si le financement actuel d'École et cinéma est insuffisant, notamment celui du travail des coordinations départementales et il faut le redire très clairement, malgré l'engagement important et continu de nos partenaires, il atteint aujourd'hui une limite qu'il sera difficile de dépasser.

Qualifier et développer l'expérience cinématographique proposée aux élèves

Nous devons choisir une route plus étroite et plus contraignante, celle de la pérennisation de l'action à ce stade de son développement et son approfondissement qualitatif. Nos partenaires ministériels partagent ce point de vue.

École et cinéma doit devenir un dispositif de référence qui entraîne et provoque d'autres aventures, tissant des liens avec d'autres démarches pédagogiques à partir d'autres disciplines artistiques. Nous devons, dans ce cadre, favoriser l'expérimentation, poursuivre notre effort d'évaluation proche du terrain, privilégier la formation des enseignants et des intervenants artistiques, et diffuser notre réflexion au-delà des acteurs directs du dispositif.

École et cinéma, tout en restant une action de grande ampleur à l'échelle nationale, est aussi un laboratoire de la découverte de l'expérience artistique cinématographique par les élèves des écoles primaires.

Proposer de prendre cette route n'est pas l'abdication d'une ambition éducative généreuse et forte. Prendre en compte les choix financiers des pouvoirs publics, qui sont des choix politiques imposés, et s'organiser dans ce contexte, pour renforcer l'excellence de notre projet, c'est au contraire se donner des armes pour défendre avec acharnement la présence essentielle de l'expérience artistique, dans la vie de l'enfant comme composante de la formation de la personne et du citoyen, avec toute l'exigence qu'elle requiert, dans la vie de l'enfant, que ce soit à l'école, dans la rue et à la maison.

Ce qui doit être généralisé et proposé à tous les élèves c'est une éducation artistique continue tout au long du parcours scolaire. École et cinéma est une des expériences possibles parmi d'autres, théâtrales, plastiques, musicales, etc.

2- Adaptation au cadre institutionnel

Notre action, pour se développer, doit prendre en compte le cadre institutionnel dans lequel il évolue et ses mutations.

Le « socle commun de connaissances » et l'éducation artistique

Notre projet n'est pas d'apporter, par des sorties au cinéma, un plus culturel et ludique au travail scolaire qui, lui, serait essentiel parce que centré sur les fondamentaux du « lire, écrire et compter ».

Cette action éducative de découverte et d'appropriation par l'enfant de l'expérience artistique cinématographique est, pour nous, au cœur du développement de l'enfant.

Les chercheurs nous confirment à chacune de leurs interventions dans nos rencontres, que c'est dans un tel cadre que l'enfant construit sa maîtrise affective, son rapport symbolique au monde et par là sa place dans notre société humaine. Le cinéma est lui-même, une école de notre relation au monde et aux autres.

Nous avons retenu l'idée selon laquelle l'articulation de cet apprentissage de la démarche de création avec celui de la pensée scientifique est au cœur du travail d'élaboration des savoirs. L'école ne peut pas poursuivre sa mission scolaire sans tenir compte de ces recherches et sans intégrer dans son projet de maîtrise des langages, le travail sur le corps et sur les émotions. La rencontre de l'œuvre d'art est une expérience unique de cet apprentissage. « Il faut prendre le risque du cinéma ! » comme l'a dit l'un d'entre nous.

L'analyse de cette rencontre et son élucidation, nécessite une mise en œuvre complexe de la parole. Ce travail ouvre sur un large éventail de démarches pédagogiques qui enrichissent considérablement le projet scolaire et le fondent.

Nous avons trouvé, dans un texte de travail récent du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle sur « le socle commun des connaissances et compétences », un écho précis à cette réflexion.

« Développer des savoir-faire dans les domaines de l'expression individuelle et collective, des capacités d'invention et de création, une sensibilité aux langages artistiques, un ensemble de références dans l'histoire et la géographie des arts, ensemble qui forge l'identité collective mais qui donne aussi le sens du relatif et de l'altérité, voilà ce que pourrait être une éducation artistique pour tous, construite dans la durée et la régularité grâce aux enseignements, tournée vers la vie culturelle du monde d'aujourd'hui au travers de dispositifs complémentaires et indispensables à cet ensemble. »

Partenariat culturel

Parallèlement aux enseignements artistiques disciplinaires que sont les arts visuels et l'éducation musicale, et qui sont eux encadrés depuis très longtemps dans les établissements secondaires par des professeurs spécialistes, depuis plus de vingt ans, l'éducation artistique dans le temps scolaire implique l'intervention directe des artistes. Cette pratique est celle, dite, du partenariat culturel, elle a été codifiée par de nombreuses circulaires des deux ministères concernés, celui de la Culture et celui de l'Éducation nationale.

Dans la circulaire d'orientation du ministère de l'Éducation nationale du 3 janvier 2005 qui redéfinit les objectifs généraux de l'éducation artistique et culturelle, il est précisé :

« Le concours de l'artiste ou du professionnel de la culture trouve sa justification dans la mesure où il exerce une activité de création ou d'expression artistique, ou d'une parole propre aux métiers de la culture et non une activité d'enseignement. Il s'effectue en présence et sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative de la structure d'accueil des enfants ».

Le partenariat culturel n'est pas un partage de pouvoir et de territoire, ni une simple prestation de service, mais un projet pédagogique essentiel et global qui se traduit par une double approche simultanée, celle de l'enseignant qui travaille en permanence avec les élèves de sa classe dans le cadre d'un projet éducatif global, et celle, relativement ponctuelle, de l'intervenant artistique qui agit et parle à partir de sa pratique quotidienne, celle de l'expérience de la création et de sa mise en œuvre.

Dans la mesure où l'éducation artistique n'est pas la transmission d'un savoir disciplinaire, mais la construction d'une situation pédagogique qui va permettre à l'enfant de s'approprier l'expérience singulière de la création artistique et d'en faire l'analyse, les deux approches sont complémentaires et indissociables.

De ce point de vue, il faut noter la place centrale, dans la formation des professeurs d'arts visuels et de musique, de leurs propres expériences artistiques.

Dans ce cadre, une question difficile reste posée aujourd'hui. Quelle est la nature du partenariat culturel proposé par une salle de cinéma ? Qu'elle est donc son « activité de création ou d'expression artistique » ?

L'œuvre d'art s'accomplit et se déploie dans le regard de chaque spectateur mais aussi dans le partage en commun de cette rencontre, dans un public rassemblé. Il faut donner tout son sens artistique au travail des salles, celui de la programmation et de la mise en scène de la rencontre d'une œuvre avec un public. Bien au-delà de la seule perfection technique de la projection et de la bonne organisation de l'accueil, il doit participer à la construction du désir de la rencontre, favoriser sa réception et sa cristallisation en chacun des spectateurs, faire émerger du « commun » entre les spectateurs.

Il faut que cette expertise trouve les formes d'une collaboration étroite avec l'enseignant pour devenir une ressource pour son travail scolaire. Cela implique une véritable création artistique et pédagogique, permanente qui ne se substitue pas au travail de l'enseignant, mais l'aide à déplier, avec ses élèves,

l'expérience de la rencontre de chacun avec l'œuvre.

C'est en tenant compte de ce point de vue qu'ont été élaborés les documents d'accompagnement nationaux que sont Les Cahiers de notes sur... ou les cartes postales. Point de vue singulier construit, par celui qui l'énonce, à partir de l'expérience vécue de la rencontre du film, traces du film, souvenir de la rencontre proposée aux élèves individuellement et, en tant que carte postale, support d'un partage affectif possible. On est toujours resté du côté de l'expérience artistique vécue et analysée.

Partenariat, enseignement et dispositif :

Singularité d'École et cinéma

Les textes actuels du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture établissent une distinction entre les enseignements réguliers et les dispositifs complémentaires de découverte culturelle.

Même si cette distinction peut être mise en question au regard de la nature de l'éducation artistique, elle s'impose à nous aujourd'hui. Le rôle et le contenu du partenariat culturel se définit par rapport à ces deux axes de travail.

En règle générale :

- Le partenariat culturel s'impose dans le cadre des dispositifs complémentaires et plus rarement dans les enseignements artistiques obligatoires comme, par exemple, dans l'enseignement de spécialité « cinéma-audiovisuel » des classes de la section L des Lycées.
- La plupart des dispositifs complémentaires, comme Collège au cinéma et Lycéens au cinéma ne sont pas directement intégrés dans un enseignement artistique obligatoire.

Il est très important de noter qu'il n'en est pas de même avec École et cinéma, qui, tout en étant un dispositif de découverte d'œuvres cinématographiques en salle, comme Collège au cinéma et Lycéens au cinéma, est revendiqué, par le ministère de l'Éducation nationale, comme faisant partie prenante des programmes d'enseignement artistique de l'école élémentaire : cette activité est conduite sur le temps scolaire par l'enseignant de la classe, en partenariat avec une salle de cinéma.

Cette situation singulière implique l'élaboration en commun par les partenaires, d'un projet national et sa déclinaison locale. Ce projet doit tenir compte de l'ensemble des contraintes techniques, artistiques et pédagogiques, imposées par sa mise en œuvre. Le travail de préparation et d'analyse de la rencontre des œuvres est intégré dans le travail régulier d'éducation artistique de la classe. La mise en scène de la rencontre de l'œuvre est l'affaire du partenaire artistique. Les interactions entre ces deux responsabilités, comme le choix des écoles, des classes et des salles concernées, l'organisation du rendez-vous de la séance, le choix des œuvres et l'élaboration des outils d'analyse, impliquent une responsabilité partagée.

Dans chaque département, ce sont les deux coordinateurs qui sont maîtres de l'ensemble de ces paramètres, sous la responsabilité des deux ministères concernés et de leurs services déconcentrés.

Cette singularité se retrouve dans la vie quotidienne de la coordination nationale assurée par l'équipe permanente de l'association Les enfants de cinéma. Le travail qu'elle effectue, est déterminé par ses relations avec les services des deux ministères et par la prise en compte de tous les problèmes de mise en œuvre sur le terrain par les coordinateurs, aussi bien ceux qui sont rencontrés par les écoles, que ceux des salles de cinéma associées.

C'est en prenant en compte la complexité de cette mise en œuvre que l'on mesure l'impossibilité de la réduire à une prestation de service d'exploitants de salles de cinéma. École et cinéma n'est pas une simple proposition commerciale de programmation culturelle faite à des enseignants, libre à eux de s'y



inscrire dans la salle de cinéma de leur choix ! Nous n'avons peut-être pas encore tiré tous les enseignements de cette singularité.

La coordination Cinéma du dispositif dans un département a, en fait, à construire « un partenariat culturel » qui doit prendre en compte cette implication directe dans le travail permanent d'éducation artistique de l'école élémentaire.

La mise en œuvre de cette dimension partenariale complexe, implique une grande proximité des différents acteurs et une permanence des relations, qui s'accommode mal d'une trop grande centralisation des décisions et des actions, qu'elle soit nationale ou départementale. Il nous faut en permanence ajuster notre dispositif afin de faire vivre à la fois cette grande proximité et cette autonomie des acteurs dans leurs relations partenariales sans rien abandonner des exigences artistiques, pédagogiques et techniques du projet. La prise en charge de plus en plus fréquente de cette responsabilité par des associations d'éducation populaire ou d'autres institutions est un premier signe d'une prise en compte de cette nécessité. Il ne faudrait pas, cependant, que cette évolution éloigne ce travail de partenariat culturel du lieu spécifique de l'expérience artistique proposée : la salle de cinéma.

Le cahier des charges national est destiné à définir le cadre général de ce travail et en fixer les limites et les obligations, l'invention pédagogique en revanche demeure une affaire de liberté de création, d'autonomie et de travail quotidien. Il faut engager les coordinations départementales dans cette réflexion et les encourager à innover toujours et encore.

Le travail permanent de l'école

Un travail scolaire considérable et d'une très grande diversité s'accomplit chaque année dans les classes inscrites au dispositif École et cinéma. Il arrive que des traces de ces démarches, des récits, sortent des classes et soient partagées avec les autres enseignants et parfois les partenaires culturels.

Nous n'avons que très partiellement évalué ce travail scolaire.

Il serait pourtant très important, au regard des enjeux actuels du débat sur l'école et ses finalités, de préciser quelques points forts tels que : le contenu de ces démarches, de la nature de leur lien avec la rencontre de l'œuvre d'art, de leur place dans le projet global scolaire de la classe, de la place de l'expression des élèves, de l'importance du travail oral et du travail écrit, de la nature de l'analyse filmique entreprise etc. C'est à partir d'un tel travail que nous pourrions ensemble, enseignants et intervenants artistiques, approfondir notre projet, faire évoluer le dispositif, le catalogue des œuvres, le contenu de nos rencontres nationales annuelles.

3- La recherche

Nous avons, dès sa création, accordé à la recherche pédagogique une place centrale dans le travail de l'association. La volonté de faire du Conseil d'administration un collectif de réflexion rassemblant des enseignants, des artistes et des chercheurs, était le premier signe de cette orientation. Nous avons toujours été conscients que ce travail de terrain nous obligeait à rester en éveil. Le Groupe de réflexion, créé il y a quelques années par Carole Desbarats, accompagne le Conseil d'administration et l'équipe de professionnels des Enfants de cinéma dans leur réflexion qui porte sur les œuvres, le cinéma et sa transmission, l'édition, les nouveaux projets... Ses réunions mensuelles et les soirées au Forum des Images jouent un grand rôle dans notre travail. On s'en rend compte à chaque Rencontre Nationale.

Les questions que nous nous posons aujourd'hui, dans le cadre de cette volonté de qualification et d'approfondissement de notre travail, nous imposent de poursuivre ce travail, de l'amplifier, de le diversifier et de le faire connaître pour qu'il irrigue au plus près de l'action le travail des acteurs de cette aventure.



L'irruption numérique

Une préoccupation forte s'est exprimée dernièrement au sein du Groupe de réflexion. Comment prendre en compte, dans notre projet, le fait que l'essentiel de la communication dans notre société, passe désormais par l'image, et qu'il peut être constaté chaque jour que les enfants regardent très longuement la télévision, apprennent à manipuler des jeux vidéo ou se brancher sur le réseau Internet, avant d'apprendre à lire et à écrire.

Cette situation se développe de façon continue depuis de nombreuses années, mais aujourd'hui, elle est transformée par les inventions technologiques liées à la numérisation des images et des sons.

Les machines se transforment à toute allure devant nous, se miniaturisent, et intègrent des usages divers, elles se diffusent massivement et deviennent des objets de consommation courante à l'image du téléphone portable ou des baladeurs MP3. Caméra mini DV, compression des images et des sons, logiciels de montages simplifiés, augmentation considérable des capacités de stockage et des vitesses de calcul, toute cette technologie entre profondément dans notre vie quotidienne. Il est évident que cela ne laisse pas les enfants indifférents et que leur rapport aux images et cette transformation technologique et économique repose en particulier la question de la production par les enfants eux-mêmes de récits d'images animées sonorisées.

Longtemps, nous avons repoussé cette question au nom du coût et de la complexité des machines à mettre en œuvre. Nous n'avons sans doute pas pris en compte suffisamment les expérimentations nombreuses faites à partir de machines simples comme celles du pré-cinéma et trop regardé les résultats d'ateliers qui, imitant le processus de production industrielle du cinéma, aboutissaient presque toujours à une caricature d'expression cinématographique des enfants. Nous serions sans doute très surpris en faisant l'évaluation que nous évoquons plus haut des travaux réalisés dans les classes, du nombre de démarches pédagogiques qui passent par un moment de réalisation d'images et de sons. Il faudrait, par exemple, prendre en compte les très nombreux films d'animations réalisés et étudier le travail des enfants, dans ce cadre, au regard de leur découverte du processus de création cinématographique.

Il est évident que nous ne pourrions pas faire encore longtemps l'impasse d'une prise en compte des retombées de cette mutation essentielle sur notre travail.

Il faut très certainement encourager l'expérimentation pédagogique dans cette direction et l'accompagner d'évaluations collectives et de confrontations.

Place centrale de la rencontre de l'œuvre

Mais nos débats, à partir de l'irruption de cette pensée, se sont recentrés fortement sur l'essentiel de notre aventure.

Nous avons choisi il y a dix ans de mettre au centre de notre démarche éducative la rencontre de l'œuvre dans son dispositif de présentation original, la salle de cinéma. Il s'agissait ainsi de faire vivre aux élèves un moment essentiel de l'expérience artistique dans sa plénitude. Les films ont toujours été choisis parmi les plus forts et les plus exigeants de la cinématographie mondiale passée et présente.

Le travail de production d'images et de sons que l'on peut entreprendre avec des élèves ne peut être au mieux qu'un premier parcours sur le chemin de la création d'une œuvre artistique. Ce travail est l'objet de nombreux débats sur sa finalité. Cette aventure de production pose plus de questions pédagogiques au regard de l'éducation artistique que celle de la découverte des œuvres.

Nous restons persuadés collectivement que nous devons garder notre démarche centrée sur ce moment essentiel de l'expérience artistique du cinéma qu'est la rencontre d'une œuvre dans une salle.

Comme nous le dit Philippe Meirieu à la fin de l'entretien que nous avons diffusé dans le DVD du dixième anniversaire,

« C'est là où la création par les enfants doit bien être comprise pour ce qu'elle est, et non pour ce qu'elle n'est pas. La création, c'est la capacité de fabriquer des choses pour pouvoir rentrer dans les œuvres, ce n'est pas l'illusion que l'on donne aux enfants qu'ils vont faire une œuvre. S'ils font une œuvre, tant mieux et c'est par surcroît. »

4- La formation

Il faut terminer cette réflexion sur le devenir de notre projet par la formation de ses acteurs. Nous affirmons depuis le début l'importance de la formation des enseignants et des intervenants artistiques dans l'accompagnement d'École et cinéma. Beaucoup a été fait, mais il faut chaque année tout recommencer. Les difficultés de financement, d'organisation, des formations sont considérables. Il faut sans cesse s'adapter au contexte général de l'organisation de la formation continue professionnelle de tous les acteurs. Nous sommes cependant persuadés que c'est par une action de formation professionnelle continue et une participation aux formations initiales que l'on réussira l'approfondissement de notre projet et sa qualification. Il faudra s'adapter aux nouvelles règles, suivre l'évolution des IUFM. Il faudra défendre le partenariat dans la conduite de ces formations, entreprendre des formations des intervenants artistiques associés. Il faudra aussi croiser les publics, s'ouvrir aux autres disciplines artistiques et à l'histoire de leur pédagogie. C'est à travers les formations que l'on encouragera l'expérimentation de nouvelles pistes pédagogiques.

La formation, dans un projet comme le nôtre, est partie prenante de l'action.

La Rencontre nationale annuelle est, de ce point de vue, un moment important de formation à l'échelle de tout le dispositif. Elle regroupe l'ensemble des coordinateurs aussi bien Cinéma qu'Éducation nationale. Même si l'on peut regretter certaines difficultés de mobilisations, plus de 80 % des acteurs concernés sont présents. Le travail que nous y faisons dépasse le simple échange d'informations nécessaires à son bon fonctionnement. C'est au cours de ces rencontres que s'est constitué notre réseau d'intervenants de rédacteur des Cahiers de notes sur..., qu'ont émergé les difficultés conceptuelles de notre aventure, qu'ont été ouverts très largement les débats sur le catalogue des films à proposer, qu'a été transmis le travail du Groupe de réflexion, qu'ont été prononcées par des invités de grand renom des paroles d'une grande force nécessaires à notre travail de création pédagogique et artistique. Nous devons poursuivre ces rendez-vous ambitieux.

Conclusion

L'association Les enfants de cinéma doit porter cet ensemble de perspectives et aider tous les acteurs du projet à les mettre en œuvre.

Le contexte économique social et culturel que nous vivons est loin d'être favorable à notre aventure, mais nous savons aussi que le projet éducatif que nous portons est essentiel et qu'il s'impose déjà par la place qu'il occupe à l'école, après dix années d'existence.

Il faudra certainement que Les enfants de cinéma, en tant que mouvement pédagogique et artistique, se développe et que ses membres soient plus présents et proches des acteurs de terrain tout en gardant précieusement la dimension nationale de notre réflexion : il s'agit là de maintenir un équilibre, une dialectique toujours fragile et passionnante entre « le tout et la (les) partie(s) », problématique chère à Edgar Morin. Il faudra enfin que des relais soient pris, que les expériences soient transmises et que des formes soient trouvées pour favoriser le travail collectif de personnes bénévoles venant d'horizons professionnels aussi divers. Notre légitimité en dépend.

Tels sont les enjeux principaux que nous avons recensés et analysés au cours de nos rencontres dans le cadre de l'élaboration de cette évaluation anniversaire.

Marseille, le 10 avril 2006